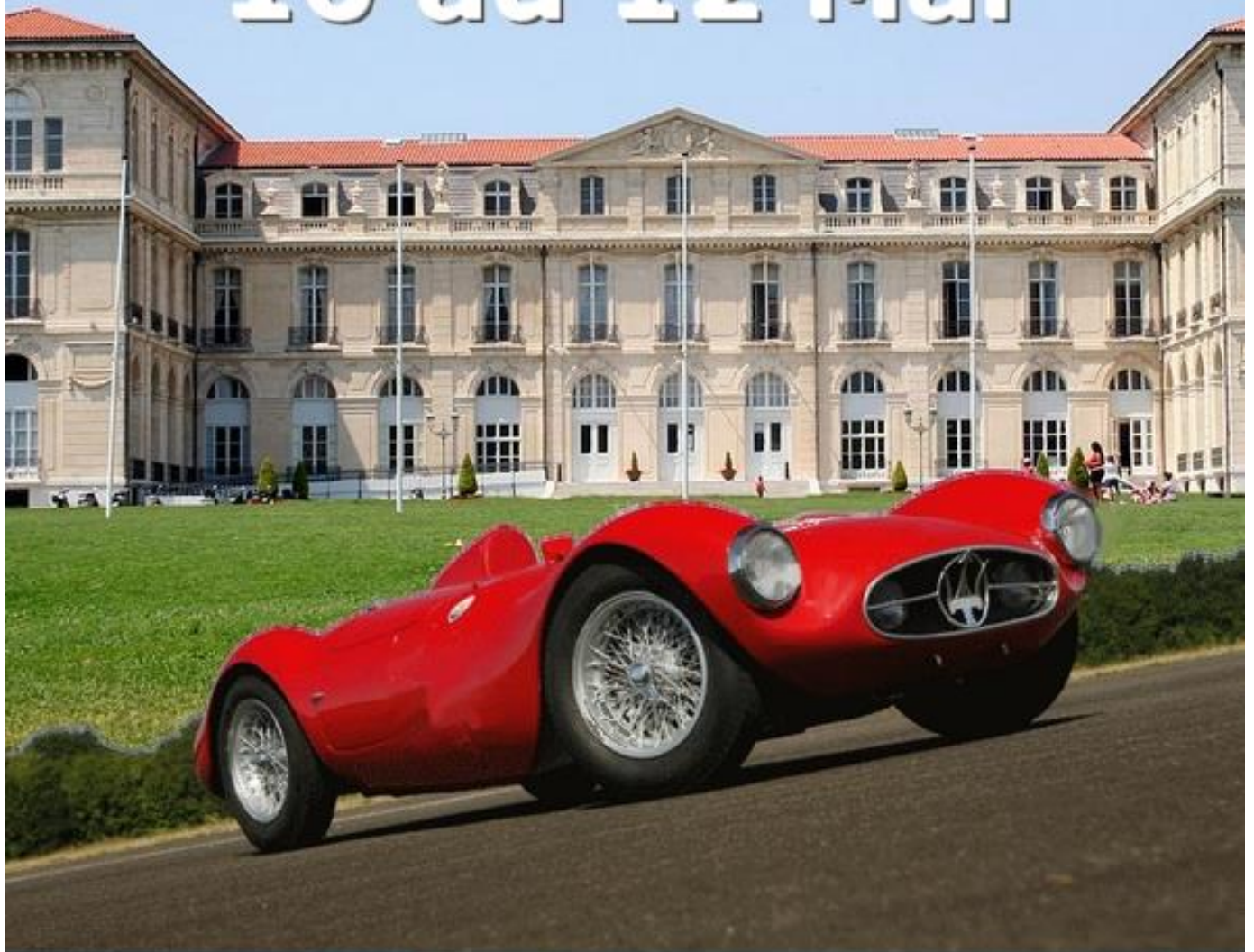




AutAu Pharo 2019

10 au 12 Mai



WWW.AUTAU.FR



EXPOSITION
vehicules de collection

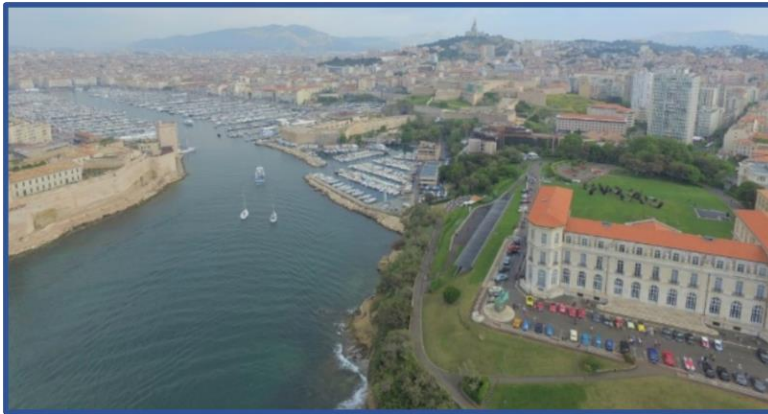
11 et 12 mai 2019
AU PALAIS DU PHARO
MARSEILLE





Club Maserati France

105/107 Rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret



Rallye Promenade au cœur de la Provence.

Concours d'élégance (Participation facultative) organisé au profit d'associations soutenant l'enfance inadaptée.

Exposition des voitures, ouverte au public permettant de mettre en avant le patrimoine automobile.

Show-room sur le thème de l'authenticité et du savoir-faire suivi d'une **soirée de Gala**.

PROGRAMME

Vendredi 10 Mai 2019

Rendez-vous entre 16h00 et 18h00 : New Hôtel Of Marseille - 71 Bd Charles Livon - 13007 Marseille
Installation à l'Hôtel et diner

Samedi 11 Mai 2019

Rallye Promenade de 8h à 15h : Départ du Palais du Pharo vers le Col de la Gineste en direction du Camp de Carpiagne qui héberge la légion étrangère. Déjeuner au Mess des Officiers.

Dès le retour de balade, exposition des véhicules sur le parvis du Palais du Pharo de 15h à 19h00

Gala Caritatif à partir de 20h

Dimanche 12 Mai 2019

Ouverture au Public dès le dimanche matin avec Exposition statique (130 autos sélectionnées et 70 motos)
Parade Motos et Autos Authentiques

- Concours d'élégance "Automobiles de Plage" (notamment intérieur en osier), 2 et 3 roues
- Grandes Carrosseries pour le concours d'élégance

20 autos au concours d'élégance sur sélection sur la base de critères de conservation, de restauration et d'authenticité.

Clôture de l'événement vers 18h.



Club Maserati France

105/107 Rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret



Fiche d'inscription à renvoyer avant le **10 Avril 2019**

Attention : Surtout ne pas envoyer au siège du Club à Levallois-Perret

Mr Dominique MALDONADO – 10 Av Beau Plan – 13012 MARSEILLE
(Ou : <mailto:maldonado.dominique@wanadoo.fr>)

EQUIPAGE	PILOTE		CO PILOTE	
NOM				
PRENOM				
DATE DE NAISSANCE				
ADRESSE				
	CODE POSTAL	VILLE		
TELEPHONE Port.	Email			
PARTICIPATION / EQUIPAGE (1 ou 2 personnes)				
OPTION CHAMBRE Cochez la case utile			OPTION TARIF Cochez la case utile	
Participation EQUIPAGE 2 PERSONNES AutAu Pharo - Visites - Restauration – Hébergement 2 LITS TWIN <input type="checkbox"/> 1 LIT DOUBLE <input type="checkbox"/>		1 voiture <input type="checkbox"/> 1 pilote <input type="checkbox"/> 1 copilote <input type="checkbox"/>	740€ CMF <input type="checkbox"/> 870€ Non CMF <input type="checkbox"/>	
Participation EQUIPAGE 1 PERSONNE AutAu Pharo - Visite - Restauration – Hébergement CHAMBRE 1 LIT <input type="checkbox"/>		1 voiture <input type="checkbox"/> 1 pilote <input type="checkbox"/>	520€ CMF <input type="checkbox"/> 650€ Non CMF <input type="checkbox"/>	
JOINDRE UN ACOMPTE DE 400 € À LA RESERVATION (*) Solde à régler au plus tard le 1 mai 2019				
<input type="radio"/> VIREMENT BANCAIRE : (Précisez : AUTAU PHARO 2019)				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Titulaire : CLUB MASERATI FRANCE 105 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS PERRET		Domiciliation : AUVERS SUR OISE Banque Guichet N° compte Clé RIB 30003 01659 00037262041 65 IBAN : FR76 3000 3016 5900 0372 6204 165 SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP		
<input type="radio"/> REGLEMENT PAR CB : Lien Site E-Cotiz-Club Maserati				
<input type="radio"/> CHEQUE : (Ordre Club Maserati France) A joindre à cette fiche:				
(*) En cas d'annulation après le 1 Mai 2019, le remboursement sera partiel				



**NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UNE PHOTO DE VOTRE VOITURE
(Éventuellement par email à Dominique MALDONADO)
ET DE REMPLIR LA FICHE CI DESSOUS**



Nom et Prénom :

Type de carrosserie

Automobile de plage	Grande Carrosserie et Cycle Car	Autre auto de 1900 à 1977	Auto rare après 1977	Moto avant 1960
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Informations sur le véhicule

Marque MASERATI	Modèle	
Couleur	Année	
Numéro D'immatriculation		
Police d'assurance		
Nom de l'assureur		
Assurance valide jusqu'au	/ /201_	
Contrôle technique valide jusqu'au	/ /201_	

Venez vous avec une dépanneuse, ou remorque? OUI NON

Si oui, plaque d'immatriculation) dépanneuse

Quelques lignes pour décrire votre automobile



RÈGLEMENT (à renvoyer rempli et signé avec la fiche d'inscription)

DEFINITION : Le Club Maserati France organise du 10 au 12 mai 2019, un rassemblement de véhicules Maserati dans le cadre de « AutAu Pharo 2018 ».

VEHICULES ADMIS : Sont admises, toutes les voitures de marque « Maserati »

ENGAGEMENTS : Toute personne qui désire participer à « Maserati – AutAu Pharo 2019 » doit renvoyer à l'adresse indiquée la FICHE D'INSCRIPTION, **avant le 10 Avril 2019**

Le dossier doit comprendre obligatoirement la fiche information voiture, accompagnée d'une photo de la voiture ainsi que les photocopies de la **carte grise et de l'attestation d'assurance.**

Les droits d'engagement par véhicule avec son équipage couvrent la prise en charge de l'équipage (Pilote et Copilote) pour la durée de la manifestation (Auto Pharo, Visites, hébergement et restauration.) Pour les équipages, non membres du Club Maserati France, les droits d'engagement sont majorés de 130,00 € par équipage (adhésion au Club) Toutes les demandes non accompagnées du règlement total de la participation refusées.

Toute annulation de la part des participants effectuée et reçue après le 30 Avril 2019 ne donnera lieu qu'à un remboursement partiel.

OBLIGATIONS des PARTICIPANTS : Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route et aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées.

Pour être admis au départ des randonnées touristiques, les participants devront pouvoir attester que leur véhicule est couvert par une assurance responsabilité civile, personnes transportées et les conducteurs devront pouvoir justifier être en possession du permis de conduire.

ASSURANCE : Une police d'Assurance RC sera souscrite par les organisateurs pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation ou aux concurrents « à défaut ou en complément » du contrat individuel d'assurance automobile obligatoire souscrit par chacun d'eux pour leur véhicule. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule.

C'est au concurrent de vérifier auprès de son assureur s'il est bien couvert pour ce type de manifestation (Rallye touristique).

ASSISTANCE : Chaque concurrent disposera d'un numéro de téléphone lui permettant à tout moment de joindre un responsable. En cas de panne ou d'accident, chaque concurrent devra faire appel à son assurance personnelle.

RÉCLAMATION : Le Club Maserati France se réserve le droit de refuser un engagement, d'annuler ou d'apporter des modifications à cette manifestation. Cependant, la manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera admise !

En signant l'engagement, chaque concurrent s'engage à respecter le présent règlement et à accepter de se conformer aux décisions des organisateurs.

Henri Teisserenc
Président du Club Maserati France

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement du Maserati – AutAu Pharo 2019

Joindre photocopie Carte Grise -- Attestation Assurance – Photo du Véhicule

Fait à :

Date :

Signature (Obligatoire)